

EPE - Algérie Télécom - Spa

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa

Adresse : ZONE URBAINE N° 01 Tébessa

AVIS DE CONSULTATION

N° 07/AT/DOT12/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa lance un avis de consultation nationale pour :

Elimination des appareils électriques à base de polychlorobiphényles <<PCB>>, des huiles <<PCB>> et la décontamination des sols

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La présente consultation est destinée aux entreprises spécialisées dans l'élimination des appareils électriques à base des polychlorobiphényles « PCB », des huiles « PCB » et la décontamination des sols, justifiant leurs qualités par les documents suivants :

- Agrément de collecte des déchets spéciaux PCB en cours de validité conformément au décret exécutif (N°09/19 du 20 janvier 2009) portant réglementation de l'activité de collecte des déchets spéciaux, délivré par le ministre chargé de l'Environnement ainsi que la désignation du code des huiles PCB selon le décret exécutif N°06-104 du 28-02-2006 fixant la nomenclature des déchets, y compris les déchets spéciaux ;
- Contrat ou convention en cours de validité, entre le soumissionnaire et l'éliminateur, spécifiant une gestion écologiquement rationnelle du déchet contenant des PCB du centre agréé chargé de la destruction et de l'élimination de tous les déchets spéciaux à huile PCB ;
- Le soumissionnaire devra présenter un (01) certificat d'élimination des appareils électriques à base de polychlorobiphényles PCB et déchets y afférents délivré par le partenaire étranger à son profit ;
- Le soumissionnaire devra présenter une (01) référence professionnelle de son entreprise, principalement sur l'expérience dans l'exécution des travaux de même nature objet du cahier des charges, appuyée par une attestation de bonne exécution, une attestation de service fait ou un procès-verbal de réception provisoire ou définitive, sans réserves, dans la limite des dix (10) dernières années.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGÉRIE TELECOM

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa

Sous-Direction Fonctions Support- Département Achats et Logistique

Adresse : ZONE URBAIN N° 01 Tébessa

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (2 000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° 001004910300000113/87.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** »
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Technique** »

EPE - Algérie Télécom - Spa

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa

Adresse : ZONE URBAINE N° 01 Tébessa

- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Financière** »

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

ALGERIE TELECOM –SPA-

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS TEBESSA

AVIS DE CONSULTATION

N° 07/AT/DOT12/2025

(Elimination des appareils électriques à base de polychlorobiphényles <<PCB>>, des huiles <<PCB>> et la décontamination des sols)

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **vingt et un (21) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web: www.safqatic.dz.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.